

Mmes et MM les Elus, Monsieur le Magistrat, M. JC MORAND – Sous-Directeur à la DGCL MIOMCT, Madame la Présidente Agnès BRICARD, Mmes et MM les experts-comptables et membres de cabinets d'audit, Mmes et MM, chers collègues de la DGCP,

J'ai l'honneur et le plaisir d'ouvrir ce séminaire dédié aux **COLLECTIVITES LOCALES**. Il s'intitule plus précisément :

« Comment optimiser la performance de votre gestion comptable et financière ? »

Il m'a été demandé d'en assurer l'introduction. Comment le faire sans risquer d'être redondant avec les messages d'entrée de chacune des trois tables rondes qui vont structurer notre journée de rencontre et d'échanges ?

Je vais tenter de le faire en essayant de répondre à trois questionnements qui me semblent légitimes de se poser :

- Pourquoi la présence du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables dans cette affaire ?
- Le dialogue important entre responsables des collectivités territoriales et représentants de la DGCP était-il justifié ?
- Des lignes de force nouvelles nous conduisent-elles à traiter des thématiques qui ont été retenues ?

1 – L'interrogation sur le rôle du C.S.O.E.C

N'est-ce pas surprenant de voir les « experts-comptables » être ainsi les initiateurs de ce séminaire ? En effet, cette initiative leur revient avec le concours du Réseau IDEAL – qui en assure la logistique – et le cabinet SAGE.

Je ne crois pas que cela soit infondé ou incongru et ce, au regard des trois raisons suivantes :

A – En tout premier lieu, il faut rappeler que quelque 1 300 experts-comptables oeuvrent dans le secteur public, dans les EPN, dans les SEM, dans les caisses de la Mutualité Agricole notamment. Le partenariat public-privé qui est en train de prendre son essor est susceptible de les mobiliser encore plus. A ce titre, je tiens à saluer, à nouveau, Mme Agnès BRICARD qui animera la première table ronde, Présidente du Club du Secteur public du C.S.O.E.C ainsi que son vice-président, M. Jean Michel MOREAU.

B – En deuxième temps, soulignons que le Conseil Supérieur est particulièrement sensibilisé au dialogue entre Secteur Public et Secteur Privé et qu'à ce titre a été créé en Septembre 2004 l'Institut des Professionnels associés à l'ordre des experts-comptables, l'IPAO, et son Académie associée (M. SABA/M. MONBEC), sous la houlette du Président NAHUM. L'Association des TPG et RF comme l'Association des Comptables du Trésor Public en sont membres fondateurs.

C – Au regard du fond de nos thématiques, on assiste à un rapprochement des normes, des méthodes, des cadres budgétaires et comptables du Public et du Privé, tout en isolant bien évidemment les domaines réellement spécifiques du Public. Les travaux de l'IFACI au plan national comme du C.O.S.O (dépendant de l'OCDE) de l'IPSAS, de l'INTOSAI en témoignent à l'évidence. Le numéro de Décembre de ma propre revue sera dédié au P.I.F.C. qui explicitera ces tendances dans le domaine du contrôle, entendu au sens anglo-saxon du terme.

2 – Ce dialogue entre Responsables des Collectivités Territoriales et le réseau du Trésor Public, de la DGCP est-il bien d'actualité ?

Le Président, Philippe Laurent, Maire de Sceaux, aime à souligner que les « relations entre le Trésor Public et les collectivités ont beaucoup changé : l'ambiance est désormais à la collaboration ».

Il est vrai que, sur le terrain, depuis une quinzaine d'années, ce sont les concepts de partenariat, de démarches partagées, de coopération qui sont mis en œuvre dans tous les domaines : gestion, conseil, pilotage, contrôle. Rappelons aussi avec grande insistance, que toutes les grandes réformes des cadres

« Comment optimiser la performance de votre gestion comptable et financière »

comptables et budgétaires conduites par la DGCP l'ont été en associant de façon étroite les associations représentatives des élus.

3 – Evolution de la sphère publique

Des lignes de force nouvelles nous conduisent-elles, au titre du troisième questionnement, à ces échanges auxquels nous allons procéder au cours de cette journée, préalables en quelque sorte aux transformations de la sphère publique.

On le sait, tous ici, la sphère publique connaît une véritable révolution silencieuse. Ce ne sont pas uniquement les développements technologiques (informatiques et télématiques) depuis 10-20 ans, qui nous y obligent, ce sont aussi des évolutions politiques et culturelles très profondes :

- 1) le besoin et la recherche d'une transparence et d'une lisibilité des finances publiques de l'Etat comme des Collectivités Territoriales, en provenant des citoyens, des élus, des responsables.
- 2) Une volonté d'améliorer les performances dans la gestion du secteur public dont les manifestations les plus évidentes sont les approches nouvelles en matière de budgétisation, de comptabilité, d'organisation qui intègrent programmes, indicateurs de résultats ou de coûts.
- 3) Une nécessaire modernisation de l'esprit et des méthodes de contrôle et de l'exercice de la responsabilité tant des élus que des fonctionnaires en charge.
- 4) La meilleure utilisation possible des ressources publiques devenues rares, compte tenu des tendances lourdes liées au passé qui pèsent sur les finances publiques ou dues à l'environnement démographique.

Ces lignes de force s'inscrivent d'ailleurs dans un contexte conjoncturel réellement foisonnant et bourdonnant.

4 – Le contexte conjoncturel

Nous voici en effet, depuis quelques mois soit en possession soit dans l'attente de conclusions de nombreux rapports émanant de personnalités ou de commissions récemment mises en place. Il en est ainsi :

- des deux excellents rapports de Pierre RICHARD et de Philippe VALLETOUX
- de la Commission de M. Alain LAMBERT
- de la Commission conduisant la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)
- des différentes instances chargées d'aider à définir une véritable « gouvernance des finances publiques » dans son sens mastrichien du terme.

Enfin, sachons que ces problématiques ne sont pas spécifiquement françaises puisque l'Angleterre elle-même s'intéresse elle aussi aux relations entre Etat et Collectivités Locales car elles sont le thème d'un nouveau rapport, celui de Sir Lyons (Mars 2007)

Même si, tous ici, nous nous situons sur un plan logistique, opérationnel, pragmatique, il faudra vraisemblablement prendre en compte certaines préconisations qui résultent de ces travaux et réflexions

5 – Notre séminaire

L'ensemble de ces raisons, données, facteurs vous explique, pour notre séminaire d'aujourd'hui, la qualité des intervenants et sa structuration :

a) Les intervenants

Bien sûr des élus, ce matin, M. Philippe LAURENT – Maire de Sceaux, et cet après-midi Monsieur le Secrétaire Jean-Claude FRECON (absent cet après-midi), un magistrat de la Cour des comptes, des fonctionnaires territoriaux en prise avec les réalités de la gestion, des experts-comptables, des représentants de cabinets de consultants, des responsables de la DGCP.

b) La structuration de la journée

Nous développerons nos échanges sur trois séances plénières dont les thèmes seront respectivement :

« Comment optimiser la performance de votre gestion comptable et financière »

- Impact des nouveaux protocoles sur le pilotage financier des collectivités sous la présidence de Mme Agnès BRICARD ; en effet.....
- Mieux gérer la dépense = quelle mutualisation des moyens pour une meilleure performance en présence de M. Philippe LAURENT.
- De la stratégie financière à la communication dédiée au citoyen sous la houlette de Monsieur le Secrétaire Jean Claude FRECON.

Un mot sur les deux animateurs-modérateurs

- **Pierre-Louis MARIEL**
 - TPG Seine et Marne
 - TPG Picardie
 - N° 1 bis DGCP
 - Sous-directeur en charge du Secteur Local
 - Responsable pilote de la dématérialisation en Picardie
- **Gérard LE GRAND**
 - TPG Honoraire
 - Mais en tant que Rédacteur en Chef de la Revue du Trésor conduit à assurer un nécessaire suivi de toutes les évolutions en cours.

Merci à nouveau aux partenaires de cette manifestation, SAGE Collectivités Locales que d'aucun ont connu sous le nom de LOAN Solutions, le CSOEC, le Réseau Idéal et les partenaires de presse.